

Motion de cadrage pour les élections législatives

L'urgence climatique et sociale plus que jamais : objectif une majorité écologiste à l'Assemblée

Dans un document préparatoire à son 6e rapport qu'il publiera en février 2022, l'équipe du GIEC écrit :
« *La vie sur Terre peut se remettre d'un changement climatique majeur en évoluant vers de nouvelles espèces et en créant de nouveaux écosystèmes. [...] L'humanité ne le peut pas.* »

« *Nous avons besoin d'une transformation radicale des processus et des comportements à tous les niveaux : individus, communautés, entreprises, institutions et gouvernements,. Nous devons redéfinir notre mode de vie et de consommation.* »

Ce constat nous oblige à agir avec détermination pour construire une offre politique qui soit à la hauteur de ces alertes répétées et dont nous voyons déjà les premières manifestations.

La démarche des écologistes

Les élections présidentielle et législatives devraient avoir lieu , pour la première fin avril début mai 2022, pour les deuxièmes mi-juin 2022. Depuis la mise en place du quinquennat et l'ordonnancement de ces deux élections, elles sont indissociables, le résultat de la présidentielle conditionnant celui des législatives.

Par voie de conséquence, la préparation de ces deux élections, le déroulé des campagnes et le choix des candidat-es investi.e.s par chaque parti sont étroitement liés.

Pour l'élection présidentielle, le processus en cours de la primaire désignera la personne destinée à porter et à incarner pour cette élection, le projet de l'écologie politique.

Pour la réussite de cette candidature, nous devons construire un large rassemblement, porteur d'un projet à la hauteur des enjeux environnementaux et sociaux.

C'est dans cet esprit que nous abordons la préparation des élections législatives : construire, avec l'ensemble des forces politiques et citoyennes soutenant la transition écologique de la société, la perspective d'une majorité de député.e.s soutenant le projet de l'écologie politique.

Le contexte politique :

Des résultats des élections régionales et départementales, nous devons tirer plusieurs enseignements :

D'abord le taux d'abstention historiquement élevé :

Certes le covid et la concomitance des scrutins des 20 et 27 juin avec le desserrement des mesures barrières, n'a pas été de nature à mobiliser les électeurs vers les bureaux de vote. Néanmoins cela n'explique pas ce score historiquement bas de la participation . Pour les élections de 2022, nous devons veiller à associer au niveau de chaque territoire l'ensemble des citoyen-nes qui voudront s'impliquer dans la construction d'une offre politique écologique .

Le constat de la nécessité du rassemblement :

Les élections départementales ont prouvé à la fois que l'écologie s'ancre dans les territoires et que les stratégies concertées avec les partenaires étaient couronnées de succès. Cet enseignement doit nous servir de boussole pour ces législatives.

Pour l'élection présidentielle, la division est le ferment de la défaite et l'union ne peut se faire sans projet partagé.

C'est donc essentiel pour obtenir une majorité à l'assemblée nationale que nous construisions ces candidatures de rassemblement en cohérence avec le périmètre des forces qui soutiendront la candidature commune à la présidentielle

Principes, méthodes et calendrier

Principes :

- 1) Créer les conditions d'une majorité à l'Assemblée nationale suppose que chaque sensibilité politique participe pleinement au processus d'élaboration des campagnes législatives.
- 2) L'écologie politique doit se préparer afin de participer unie et rassemblée à la construction de cette majorité.

Méthode et calendrier :

- 1) Le temps de l'analyse : A partir des résultats des dernières élections et de l'histoire et de la réalité politique de chacune des 577 circonscriptions, nous travaillerons pendant ces mois d'été à une projection précisant les conditions et les contours d'une future majorité à l'AN. Cette étape s'achèvera aux JDE où un travail systématique avec les représentant-es des régions viendront affiner notre connaissance de chacune des circonscriptions.
- 2) Rassembler l'écologie politique : Nous partagerons avec l'ensemble des organisations écologistes, notre regard sur les législatives et les conditions d'une juste représentation des composantes de l'écologie politique dans cette séquence.
- 3) L'enjeu premier de la séquence 2022 (Présidentielle puis législatives) est de gagner l'élection présidentielle. L'écologie politique ayant en septembre désignée la personne candidate qui l'incarnera, nous engagerons dès septembre des discussions avec l'ensemble des forces affirmant porter un projet de transition écologique et sociale et qui souhaitent se rassembler autour d'une candidature commune. Ces discussions auront pour objet d'aboutir à un accord comprenant : une candidature commune à la présidentielle, un projet commun centré sur la transition écologique et sociale, un accord global pour les élections législatives.
- 4) L'accord pour les législatives devra, dans la très grande majorité des circonscriptions, aboutir à des candidatures communes préfigurant la future « majorité présidentielle ». Un point de vigilance sera de tenir compte des réalités locales afin d'éviter les candidatures de dissidence .
- 5) Dans les circonscriptions où la désignation de la personne titulaire reviendra à EELV, nous engagerons le processus de désignation conformément à la méthode définie dans nos statuts et à l'article III-2-3 de notre RI .

Le Conseil fédéral mandate le Bureau exécutif pour la mise en œuvre de ces orientations.

Unanimité moins 2 blancs